

**Que sont les objets mobiliers ? technique,
religieux, artisanal, culinaire, social,
culturel... rares, précieux, de tous les jours**

**Tableaux, statues, chaises, reliquaires, orfèvrerie,
objets scolaires, scientifiques, vêtements
et ornements...**

**Un patrimoine fragile, méconnu, parfois même
délaissé**

Marie-Madeleine Géri

Les objets emplissent notre quotidien. En effet depuis la période la plus lointaine de l'Humanité, quand l'homme identifie un besoin, il fabrique un objet pour y répondre. Du biface au smartphone... voilà bien un raccourci qui en dit long sur le génie humain.

Témoins et traces de notre histoire, ils en sont à la fois signes et sens pour la communauté et, prenant dès lors une valeur collective symbolique, deviennent objets patrimoniaux. Le concept de patrimoine culturel évolue sans cesse et le champ d'étude et de protection en conséquence : jusqu'à la fin du XX^e siècle, on protégeait et étudiait les seuls édifices et objets antérieurs à 1900. Il fallait de l'ancien, de l'authentique. C'était l'héritage !

A l'aube du 3^{ème} millénaire, le regard et la recherche se portent sur l'architecture du XX^e siècle, le patrimoine industriel, culinaire... La notion de patrimoine immatériel émerge alors, déjà naissante avec le *Musée imaginaire* de Malraux.

C'est en quelque sorte un retour aux Cabinets de Curiosités des XVI^e et XVII^e siècles : où se croisent l'intellectuel, le sensible et le matériel, recueil de connaissances et de réflexions sur le monde, l'Histoire et l'Homme.

Image de la société qui l'a conçu, il porte ses valeurs, il est modernité. L'homme y met son savoir-faire, son ingéniosité et pendant très longtemps il a à cœur de le transmettre et les générations suivantes de le conserver et l'améliorer...

Porteur de connaissances et réceptacle de mémoires, cet objet hérité devient une mine d'histoire : ses fonctions symbolique et mémorielle en font un objet d'identité entre passé et présent pour la postérité.

La loi sur les monuments historiques du 31 décembre 1913 a ainsi prévu que les objets mobiliers et les objets immobiliers par destination, comme les biens immobiliers, puissent être protégés, inscrits ou classés, selon leur intérêt historique, esthétique, artistique.

Le monument historique, immobilier et mobilier, est un « fruit social » dont l'étude et la valorisation nécessitent une dynamique interdisciplinaire pour débattre de sa valeur historique, scientifique, d'usage et sentimentale.

De la forme à la fonction, du sens au symbole, l'historien, l'anthropologue, l'historien de l'art, l'archéologue, le sociologue, l'ethnologue sont mobilisés pour porter des regards croisés sur ces objets mobiliers.

❖ **Qui sont les acteurs sur les objets protégés?**

Outre ces experts, le propriétaire, public ou privé, bien sûr qui en a la charge pleine et entière ; s'il s'agit d'un objet de culte, l'affectataire l'utilise et en prend soin, tout comme le dépositaire éventuel.

L'autre acteur de la chaîne patrimoniale est le conservateur des antiquités et objets d'art qui doit veiller sur l'objet : par un récolement topographique et sanitaire tous les cinq ans. Il assure le contrôle scientifique et technique auprès du propriétaire et du dépositaire/affectataire lors des travaux de restauration. Enfin il accompagne les actions de médiation et de valorisation : déplacements, exposition, présentation...

Ce suivi est l'occasion de nouvelles découvertes, de nouvelles protections, et d'un enrichissement des connaissances du territoire.

❖ **Quels regards porter sur les objets ?**

Le premier regard concerne l'identification de l'objet : quel est-il ? Que sait-on de lui ? de sa fabrication ? Qui en est l'artisan ? ... Que sait-on de son utilisation ? ...

Documenter est donc le premier travail à conduire : c'est ce qui autorisera une transmission fiable de la connaissance et c'est là un rôle essentiel pour les sociétés savantes qui détiennent depuis bientôt deux cents ans des sources documentaires importantes.

En Deux-Sèvres, il reste de nombreux champs de recherches qui peuvent s'ouvrir aux chercheurs, universitaires ou non : que l'entrée soit la période historique, la technique mise en œuvre, l'artisan, le commanditaire...

Avoir le contexte d'un objet, à défaut de son histoire particulière, est primordial. Or nous n'avons pas encore assez souvent le réflexe de l'interdisciplinarité.

Sauver oui, dès lors que l'intérêt collectif est avéré : comment ? *a minima* ? restauration ? reconstruction ? quel parti pris ? C'est le restaurateur qui intervient sur la base d'un cahier des charges élaboré conjointement par le CAO et le propriétaire.

Et parfois accepter de **trier** ! Il n'est pas possible dans cette période de budgets contraints pour tous de conserver X pièces d'ornements liturgiques, X exemplaires du même outil agricole... Tous ces objets sont fragiles, même les statues bois ou pierre, même les stalles, chaire et chemin de croix... : ils craignent l'usure du temps, l'humidité, la sécheresse... L'orfèvrerie court un autre type de danger : le vol, tout comme les cloches.

Mais ils sont surtout menacés par l'indifférence induite par la méconnaissance. C'est le cas des pierres tombales de nos cimetières, paradoxalement fragiles, ou d'objets utilitaires, de dévotion..., témoins de l'histoire locale de nos communautés, devenus invisibles aujourd'hui.

Nous les retrouvons dans les brocantes, qui n'ont jamais été aussi riches ! ce qui manifeste parfaitement l'intérêt pour « l'ancien », « l'authentique » Mais sans l'histoire, sans le contexte, que deviendra l'objet ? Le risque est de perdre le sens.

Etudier, vulgariser, voilà sans doute un défi pour les sociétés savantes aujourd'hui qui ont souvent du mal désormais à trouver des sujets et des rédacteurs d'articles pour leurs revues ou leurs conférences : encourager la recherche et transmettre la connaissance, et donc l'objet !

« L'oubli est la ruse du diable »